

Des obligations et des prêts participatifs verts pour décarboner l'industrie

« Bercy met au point un nouvel outil pour financer la décarbonation de l'industrie », titre Les Echos, indiquant que le ministère de l'Economie souhaite de nouveau mettre à contribution les assureurs et l'épargne des Français pour financer les entreprises tricolores. En parallèle du projet de loi Industrie verte, le ministère de l'Economie veut créer de nouveaux outils : des obligations et des prêts participatifs verts. Ces instruments de dette en partie garantis par l'Etat permettront de « financer des projets de long terme peu rentables à courte échéance », précise Bercy. Ils prendraient le relais, l'année prochaine, des OR et PPR. Principaux financeurs des OR et PPR, les assureurs se disent prêts à participer à l'effort national. « France Assureurs contribuera sous l'égide de Bercy à définir les objectifs et les caractéristiques de cette nouvelle initiative de financement des PME et ETI », déclare Franck Le Vallois. En tant qu'investisseurs institutionnels, les assureurs financent déjà la transition environnementale des entreprises et sont des acteurs clés pour la croissance durable de l'économie. » Les montants mobilisables et le cahier des charges restent à définir. « Les discussions sont encore en cours avec la Commission européenne s'agissant du périmètre des projets qui pourront être financés », explique Bercy. L'ampleur de la garantie est aussi en pourparlers. Pour les OR et PPR, l'Etat s'était engagé à prendre en charge 30 % des pertes éventuelles des fonds nationaux chargés de les gérer. C'est sur cette base de travail que les discussions vont s'engager avec la Commission européenne, selon une source proche de Bercy. (Les Echos, p.21)